



[TREMPLIN SCÈNES CROISÉES 2023] RÈGLEMENT

VILLE DE LA TESTE DE BUCH
Service Éducation - Jeunesse
// Secteur Jeunes //

OBJET

La commune de La Teste de Buch est partenaire de la Rock School Barbey pour initier le dispositif Tremplin Scènes Croisées afin de soutenir la pratique des groupes musicaux amateurs.

Au total six communes du département de la Gironde participent :

Ambarès et Lagrave, Coutras, La Teste de Buch, Saint-Médard-En-Jalles, Saint Jean D'Ilac, Villenave d'Ornon.

ARTICLE - I

Le Tremplin scènes croisées s'adresse aux musiciens et groupes amateurs, le principe est de permettre à ces candidats de se départager lors d'une finale, organisée **le samedi 8 juillet 2023 à La Teste de Buch** (lieu du concert à définir). Les modalités de participation au Tremplin et de désignation de ses lauréats sont décrites dans le présent règlement.

ARTICLE - II

L'inscription au tremplin se déroule jusqu'au 10 février 2023 à 17H00 inclus. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la ville : <http://www.latestedebuch.fr>. Toute participation enregistrée après cette date ne sera pas prise en compte par l'organisateur. Le formulaire (format Word) dûment rempli sera à adresser par mail à l'adresse: tremplinscenescroisees@latestedebuch.fr. Le ou les candidat(s) devra/devront obligatoirement joindre une maquette ou préciser le lien (soundcloud, bandcamp, youtube...) donnant accès aux trois titres qu'il aura composés pour le Tremplin.

ARTICLE - III

Le Tremplin est ouvert à toute personne physique, à partir de 11 ans, s'étant inscrite sur le site <http://www.latestedebuch.fr>. Une autorisation des responsables légaux, pour les mineurs, sera demandée lors de l'inscription, permettant au candidat de participer au Tremplin et de se produire sur scène.

ARTICLE - IV

En cas de sélection des mineurs pour la finale du tremplin scènes croisées, la municipalité décline toutes responsabilités de prise en charge sur le site de l'événement. L'enfant sera placé sous la responsabilité des représentants légaux.

ARTICLE - V

Pour la restauration, un buffet dédié aux artistes sera proposé sur place. L'organisation ne prend pas en charge les repas des accompagnants.

Un lieu sera aménagé sur le site du concert, pour l'accueil et la détente des artistes.

ARTICLE - VI

Les participants doivent se rendre disponibles le jour de la manifestation le samedi 8 juillet 2023 à partir de 9h pour les balances. Chaque artiste ou groupe sélectionné devra fournir aux organisateurs une fiche technique (avant le samedi 18 mars inclus). Un accompagnement par des professionnels liés à l'organisation peut être proposé pour sa réalisation.

ARTICLE - VII

Les candidats doivent réaliser **trois compositions originales** (libres de toute contrainte). Pour les compositions originales, les candidats ne devront utiliser que du matériel musical original. Ils devront donc enregistrer leur propre musique. L'échantillonnage (sampling) d'œuvres préexistantes (excepté les leurs) est donc exclu de cet exercice. A l'issue de cette phase pré sélective, les finalistes seront sélectionnés lors d'une commission d'écoute par un jury de professionnels du spectacle vivant et de jeunes testerins. En fonction du nombre de groupes s'inscrivant à ce tremplin, le jury retiendra 4 ou 5 groupes au maximum. La liste sera communiquée entre le 1er et 11 mars 2023, sur le site internet de la ville : www.latestedebuch.fr

Les artistes inscrits au Tremplin de la ville de La Teste de Buch seront sélectionnés par un jury constitué de professionnels de la musique et de jeunes testerins.

La phase finale se déroulera sur scène lors de la manifestation du samedi 8 juillet 2023.

Les finalistes seront départagés à l'issue du concert du samedi 8 juillet par un jury. Ce dernier attribuera un « **Prix du jury** » donnant au premier lauréat l'accès au concert « Tremplin Scènes Croisées » à la **Rock School Barbey** le 16 septembre 2023. Le public attribuera un « **Prix du public** » permettant au lauréat choisi d'être programmé sur une manifestation de la prochaine saison culturelle de la Mairie de La Teste de Buch.